

devont considérer notre histoire comme une suite d'étapes contradictoires dont nous adopterions certaines et dont nous rejeterions d'autres.

2 — Le patrimoine culturel

En réalité, cette analyse nous conduit à l'examen du patrimoine dans son ensemble.

En effet, en participant aux grands événements de l'histoire et en contribuant aux échanges dans la région, le peuple algérien a acquis une expérience et un sentiment de convivialité qui apparaissent à travers les apports d'idées et les formes d'expression qu'il a créées ou adoptées au contact des cultures universelles auxquelles il s'est adapté selon son génie propre.

Dans ce contexte, les expressions créatives au sein de la société algérienne doivent être étudiées, tant en ce qui concerne les apports intellectuels, scientifiques et littéraires, que les domaines de l'urbanisme, de l'artisanat, de l'organisation sociale ou bien pour ce qui a trait aux différents aspects du patrimoine populaire traditionnel.

Il apparaît ainsi nécessaire d'accorder une attention particulière aux arts populaires qui illustrent les souffrances et les événements importants vécus par notre peuple en encourageant l'étude et la recherche dans ce domaine.

3 — L'action culturelle

Si la réalisation de la socialisation des moyens de production constitue la condition préalable à l'instauration de la société socialiste, il est également évident que la socialisation des moyens de la production culturelle est une condition essentielle du progrès culturel.

Ce qui implique, compte tenu de la conception moderne de la culture, l'existence d'équipements culturels variés, soutenus par un esprit novateur et le souci de servir les masses populaires, en conformité avec les exigences du progrès.

Toutefois, l'art et la production culturelle ne peuvent atteindre la qualité souhaitée que si les artistes et les producteurs dans le domaine de la culture, en général, disposent du talent nécessaire, croient au message que véhicule leur art au sein de la société et fournissent, en permanence, le maximum d'efforts en vue de se hisser au niveau requis, par la formation continue et en développant sans cesse, leurs talents.

La réalisation de cet objectif implique l'adoption des mesures nécessaires en vue de détecter les talents et de les encourager à produire et à créer.

Dans ce cadre, la presse, la radio, la télévision, les entreprises d'édition, les musées, les écoles de musique, le cinéma, le théâtre, les centres culturels, les maisons de jeunes, en plus des bibliothèques publiques répandues à travers les communes et les quartiers et disposant de moyens audiovisuels sont

appelés à diffuser une culture de qualité attrayante et en mesure de satisfaire, dans le respect de l'esthétique, les besoins du citoyen et à élever son niveau intellectuel.

Par ailleurs, l'accent sera mis sur l'élaboration d'une politique du livre répondant aux besoins sans cesse croissants et variés qu'expriment les étudiants, les hommes de culture, les chercheurs, la jeunesse intellectuelle, ainsi que les travailleurs en voie de spécialisation et, plus largement, les lecteurs moyens seront encouragés de sorte que leur nombre grandisse chaque jour, faisant de la lecture un facteur de civilisation qui se confirme en permanence.

Etant donnée la place importante accordée par l'animation culturelle et éducationnelle, aux questions idéologiques et esthétiques ainsi qu'aux arts plastiques, cette animation doit être l'un des objectifs majeurs autour duquel doivent se mobiliser les moyens d'information et de culture.

Il faudra donc développer et diversifier l'activité culturelle, plus spécialement en direction des jeunes par le biais du système éducatif, en encourageant la création, la production et la multiplication des expositions et des manifestations utiles qui vulgarisent les cultures contemporaines. En outre, une attention particulière sera accordée au rassemblement, au recensement et à la protection du patrimoine historique lié à la lutte de libération car il constitue un lien important entre les générations montantes et leur glorieuse histoire.

L'organisation de l'action culturelle a aussi pour objectif, la localisation et la mise en valeur des sites et des lieux historiques, le recensement des sites archéologiques dans le cadre de la connaissance du patrimoine culturel algérien de façon générale. Elle est subordonnée à l'exécution d'un plan obéissant à des règles rationnelles et vigoureuses et visant une application satisfaisante de la politique culturelle au niveau de la recherche, de la formation et de la production, et qui renforce et développe les structures de base dans le but de mettre en place un réseau national d'activités culturelles large et diversifié.

II — L'EDUCATION ET LA FORMATION

1 — Les objectifs

L'éducation et la formation ont un rôle primordial à assumer dans l'évolution de la personnalité nationale et dans l'instauration d'une société harmonieuse dans laquelle le citoyen sera jaloux de ses racines, attaché à la terre de ses ancêtres et ouvert au progrès.

L'éducation constitue l'assise irremplaçable de développement de la sensibilité chez l'homme, de formation et d'affirmation de la personnalité du citoyen ; elle constitue aussi le point de départ de toute vie intellectuelle fructueuse.

Aussi, une attention permanente sera portée au système d'éducation, de formation et de culture, en vue de son amélioration, dans le cadre d'un vaste projet liant l'enseignement et la formation au développement. En effet, la prise en charge des projets